

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 janvier 2022 à 19h00

Le Conseil municipal dûment convoqué le 18 janvier 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de M. Georges DEVIGE, Maire.

Étaient présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHIRON Esther, ZIELINSKI Laetitia, MM : BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan, POITOU Michel

Excusés : CHAPT Sabine (procuration à DEVIGE Georges), MARTIN Alexandra, BERNARD José (procuration à Esher CHIRON)

Secrétaire : SUTRE Sébastien

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

1- Extension alimentation électrique Rue de la Beausse

Monsieur le Maire expose qu'une déclaration préalable a été déposée par Madame POIRIER Marie pour une division en vue de construire Rue de la Beausse à FOUSSIGNAC sur les parcelles cadastrées AA255, AA257 et AA259. Afin d'alimenter en électricité ces parcelles, il est nécessaire de faire réaliser une extension du réseau électrique par le SDEG de la Charente.

L'extension est d'une longueur de 180 mètres en tranchée effectuée par le SDEG, la somme de 4 950.00 € sera à la charge de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte de faire effectuer l'extension du réseau électrique afin d'alimenter les parcelles AA255, AA257 et AA259 en tranchée effectuée par le SDEG16 pour une longueur de 180 mètres et pour un montant de 4 950.00 € à la charge de la commune.

2- Signature du devis EUROVIA - Travaux de voirie Route de Jarnac

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune réalise actuellement des travaux d'aménagement de voirie Route de Jarnac et Route du Goulet

Il expose qu'il serait judicieux d'étendre cet aménagement Route de Jarnac jusqu'au carrefour de la Rue de la Beausse

Il précise que ces travaux entreraient dans l'opération N°125 "Voirie" et ne feraient pas partie de l'appel d'offres de l'aménagement de la Route du Goulet et de la Route de Jarnac.

Il expose que l'entreprise EUROVIA nous a fait parvenir un devis qui s'élève à 39 271.34 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorisent Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 39 271.34 € TTC
- précisent que ce montant sera inscrit au BP 2022 dans l'opération "voirie"

3- Délibération relative au temps de travail – Mise en place des 1 607 heures

Le Maire informe l'assemblée :

Que l'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge les régimes dérogatoires à la durée légale de travail obligeant les collectivités territoriales dont le temps de travail est inférieur à 1607 heures à se mettre en conformité avec la législation.

La définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de délibération que le conseil valide, ce projet sera envoyé au Comité Technique du centre de gestion de la Charente pour avis.

4- Autorisation de signature de la convention de mise à disposition d'un agent administratif

Monsieur le Maire expose qu'afin de pallier l'absence de Madame Nathalie CALMELS, adjoint administratif principal deuxième classe en arrêt maladie du 03 au 16 janvier 2022, il est possible de passer une convention de mise à disposition de personnel avec la commune des Métairies.

Il propose que la commune des Métairies mette Madame Magali VILLARD, adjoint administratif territorial à disposition de la commune de Foussignac pour une durée de 15 jours, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de deux mois, afin d'exercer les fonctions de secrétaire de Mairie 04 heures par semaine pouvant évoluer en fonction du besoin dans la limite d'une durée hebdomadaire de 10 heures afin de remplir les tâches urgentes durant l'absence de la secrétaire en poste.

Il expose que la commune de Foussignac procèdera au remboursement auprès de la commune des Métairies de la rémunération et des charges sociales de Madame Magali VILLARD suivant le décompte des heures réellement effectuées.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorisent Monsieur le Maire :

- à signer la convention de mise à disposition dont le projet est annexé à la présente délibération ;
- à procéder au remboursement de la rémunération et des charges sociales suivant le décompte des heures qui sera fourni par la commune des Métairies.

✓ Commission Voirie :

Une convention sera signée avec Grand Cognac pour des travaux de voiries mutualisés. Le chemin de Baugaillard sera fait conjointement avec la commune de Sigogne en enrobé à chaud jusqu'aux dernières maisons et en revêtement gravillonné tri couches sur l'actuel chemin blanc.

L'entreprise LEHELLE doit intervenir dans les prochains jours sur la VC6 qui relie le cimetière aux Petites Brunetières. Revêtement tri couches pré gravillonné + 2 dos d'âne pour un montant TTC de 33 480 €.

Monsieur LANDIER présente le nouveau plan proposé par SG INFRA pour le projet d'aménagement de la Route de Bourras. Ce projet doit être présenté aux services du Département pour la Route Départementale et au SDEG pour l'éclairage public.

Les membres du conseil observent un manque de places de parking et s'interrogent sur certains revêtements.

Monsieur LANDIER doit prendre contact avec la société SG INFRA afin de retravailler ce projet

Route du Goulet : Les travaux d'enfouissement des réseaux électroniques et électriques sont terminés. L'entreprise procède aux branchements électriques des riverains.

L'entreprise ORANGE va tirer la fibre dans les gaines courant du mois de mars

Les poteaux électriques seront enlevés dès que les riverains seront raccordés

L'entreprise EUROVIA reprendra les travaux de voirie Route de Jarnac et Route du Goulet vers le 15 février.

Les nouveaux candélabres Rue de Beausse sont en service.

✓ Commission Bâtiments :

Grange Rue de l'église : Une réunion s'est tenue avec les élus, l'architecte, le responsable des structures et le responsable des réseaux. Nous attendons un rapport de faisabilité du projet tel que nous l'avons pensé.

Monsieur MOTARD accepte l'offre de la commune pour l'achat d'une partie de son garage.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une lettre d'engagement précisant le montant de l'offre, à savoir 20 000 €

Monsieur PRUNIER a pris contact avec Monsieur TILLARD géomètre afin de réaliser la division parcellaire.

Salle des fêtes : les agents démonteront les plinthes et la scène afin que l'entreprise MALTESE débute les travaux de carrelage dès le lundi 14 février.

Logement 15 Route de Jarnac : Les agents effectueront des petits travaux d'entretien (plomberie, électricité,...)

Questions diverses

- ✓ Les membres de la commission communication se sont réunis
Monsieur le Maire doit se rapprocher du SDEG afin de se renseigner sur les aides existantes « Octobre Rose »
- ✓ La prochaine réunion communautaire se tiendra à Foussignac le mardi 1er février à 18 heures.
- ✓ Les dépôts de déchets verts jusqu'ici tolérés au dépôt du cimetière sont désormais interdits
Les agents brûlent ce qu'il est possible de brûler, le reste sera enlevé par l'entreprise LEHELLE aux frais de la commune.
Monsieur le Maire rappelle que les particuliers n'ont plus le droit de brûler leurs déchets verts, seule solution : la déchetterie.
- ✓ Monsieur le Maire rencontre demain les services du département afin de leur soumettre la demande d'un administré pour des problèmes d'accès à son garage et d'insécurité Route de Sigogne.
- ✓ Monsieur le Maire rappelle les échéances électorales de ces prochains mois :
Les 10 et 24 avril 2022 : élections présidentielles
Les 12 et 19 juin 2022 : élections législatives
- ✓ Il est possible de vérifier votre éligibilité à la fibre via le portail : <https://nathd.fr/eligibilite/>

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h40.

